

ARRETE n° 24-155

Portant composition de la Commission Consultative Paritaire

Le Directeur de l'Université de Technologie de Troyes,

Vu le décret n°86-83 du 17 janvier 1986 relatif aux dispositions générales applicables aux agents contractuels de l'Etat pris pour l'application de l'article 7 de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat,

Vu les statuts, en vigueur de l'établissement,

Vu le règlement intérieur, en vigueur, de l'établissement,

Vu l'arrêté du 08 avril 2008 instituant des commissions consultatives paritaires compétentes à l'égard des agents non titulaires exerçant leurs fonctions dans les établissements publics d'enseignement supérieur relevant du ministre chargé de l'enseignement supérieur,

Vu l'arrêté 22-459 portant organisation des élections des personnels à la CCP,

Considérant la nécessité de pourvoir les sièges non pourvus de la CCP faute de candidat lors des élections du 08 décembre 2022,

Vu l'arrêté 23-031 portant tirage au sort des personnels pour la CCP,

Vu le Procès-verbal du tirage au sort des représentants des personnels à la CCP en date du 07 février 2023,

Considérant que des agents désignés n'ont pas accepté leur nomination,

Vu l'arrêté 23-121 portant tirage au sort des personnels pour la CCP,

Vu le Procès-verbal du tirage au sort des représentants des personnels à la CCP en date du 06 avril 2023,

Considérant qu'un représentant des personnels de catégorie A et un représentant des personnels de catégorie C se sont retrouvé dans l'impossibilité d'exercer leurs fonctions,

Vu l'arrêté 23-525 portant tirage au sort des représentants des personnels pour la CCP,

Vu le Procès-verbal du tirage au sort des représentants des personnels à la CCP en date du 07 novembre 2023,

ARRETE

Article Unique :

La commission consultative paritaire de l'UTT est composée comme suit :

Représentants des personnels :

Représentants des personnels de catégorie A :

Titulaires :

Jordane NICOLLIN
Catherine YENDJADJ

Suppléants :

Isaline BARET
Christine AUBRAT

Représentants des personnels de catégorie B :

Titulaires :

Sandra LEBEAU
Marion BECET

Suppléants :

Sandrine FAIVRE
Alison VARGAS

Représentants des personnels de catégorie C :

Titulaire :

Catherine RENAUX

Suppléante :

Patricia HERBLOT

Membres désignés représentants de l'administration (5 titulaires et 5 suppléants) :

Titulaires :

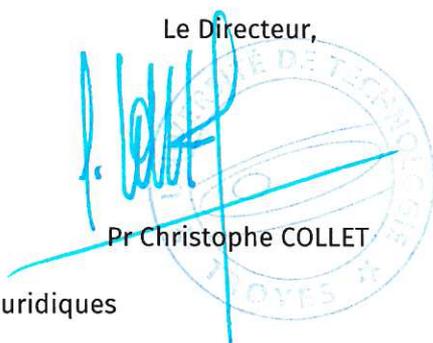
Christophe COLLET, Directeur
Anne PATRU, Directrice Générale des Services
Aude LEGRAND, Directrice des Ressources Humaines
Jean-Yves LAGOUTTE, Directeur du Pôle Affaires Institutionnelles et Juridiques
Patricia JAKUBCIK, Responsable du Service Pilotage et Affaires Financières

Suppléants :

Cyril DUFOUR, Ingénieur Hygiène et Sécurité
Eva ZANCZAK, Adjointe à la Direction des Ressources Humaines
Romain WATIER, Responsable ingénierie de formation et de certification
Audrey LACOUR, Contrôleur de Gestion
Vincent MARQUE, Agent comptable

Fait à Troyes, le 17 mai 2024.

Le Directeur,



Pr Christophe COLLET

Original : Service des Affaires Juridiques
Copies : Intéressés

Diffusion générale : www.utt.fr